

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le jeudi 28 janvier 2021 : Nous soutiendrons Inès Léraud et Bastamag pour défendre la liberté d'informer

Inès Léraud, journaliste, enquêtrice et autrice de la bande dessinée *Algues vertes, l'histoire interdite* est poursuivie en diffamation depuis un an et demi par le magnat des affaires Jean Cheritel pour une enquête qu'elle a fait paraître sur les activités de ce dernier dans le journal en ligne *Bastamag*.

Cette enquête décrit les fraudes et maltraitements de salariés pratiqués dans l'une des entreprises agroalimentaires de Jean Cheritel, située à Grâces près de Guingamp et employant une centaine de personnes¹.

L'audience aura lieu ce jeudi 28 janvier 2021 à la 17ème chambre correctionnelle de Paris (Porte de Clichy) à 13h30. En cette période où l'action citoyenne est rendue difficile par les mesures sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19, **nous vous invitons néanmoins à venir soutenir Inès Léraud soit devant le tribunal, à Paris, soit devant le Tribunal de Guingamp (38 place du Centre), à 13h30.**

C'est le deuxième procès en diffamation que doit affronter Inès Léraud, après celui que lui a intenté Christian Buson. Il avait abouti à un désistement du lobbyiste breton à la dernière minute. C'est la cinquième poursuite en diffamation que connaît *Bastamag*, journal réputé pour son indépendance, son sérieux, et qui a jusqu'à présent gagné tous ses procès.

Au-delà du cas singulier d'une journaliste et du sort d'un média d'information, on ne s'y trompe pas : c'est la liberté d'informer qui est visée. La tentation est grande pour les puissants de cacher leurs petits et grands arrangements avec la loi. Ceux et celles qui osent les révéler au grand jour nuisent à leurs intérêts : il importe donc de les réduire au silence. D'où l'usage pervers des institutions judiciaires, instrumentalisées pour faire taire ces révélations en pratiquant le harcèlement sur ces journalistes courageuses et courageux. Même si ces recours ont peu de chances d'aboutir, ils conduisent à nuire à la réputation et à la quiétude des journalistes ; ils empiètent considérablement sur leur temps d'enquête. Ils découragent ceux et celles qui voudraient suivre le même chemin de l'investigation impartiale. En outre, organiser leur défense judiciaire coûte énormément d'argent et de temps, ici à Inès Léraud et à *Bastamag*, dont la structure économique fragile est remise en question à chaque procès.

Les chances de Jean Cheritel de gagner son procès en diffamation sont minces : ses méthodes retorses sont publiquement connues, au-delà de l'enquête d'Inès Léraud. Il a déjà été condamné au moins à 6 reprises pour fraudes sur la marchandise, hébergement de salariés dans des locaux industriels, heures supplémentaires non rémunérées, et emploi de main d'œuvre illégale. Ce lourd passif ne l'empêche pas de continuer à utiliser la judiciarisation pour intimider ceux qui regardent de trop près ses activités, et de vouloir faire témoigner 14 de ses salariés, ce qui risque de prendre deux jours d'audience à la justice ! Et qu'importe pour Jean Cheritel d'encombrer la justice : il a les moyens financiers de mener ce genre de coup d'éclat.

Ce sont à nos yeux des méthodes nauséabondes, visant à épuiser les journalistes indépendants et à faire taire la presse libre.

Au nom de la liberté d'informer sur l'agroalimentaire breton comme sur n'importe quel autre pouvoir politique ou économique, en soutien à Inès Léraud, à *Bastamag* et à tous les journalistes qui subissent des intimidations dans leur travail quotidien, nous comptons sur votre large rassemblement ce 28 janvier, à Paris et à Guingamp.

Liens web pour soutenir la journaliste Inès Léraud

<https://www.cyberacteurs.org/cyberactions/dynfendonslalibertyndinformersurles-3791.html>

Soutien financier : à Inès Léraud et à tous les journalistes intimidé-es et pourvivi-es en Bretagne : <https://www.cyberacteurs.org/boutique/detail.php?id=126>

Contact : comitedesoutien-inesleraude@laposte.net

¹ <https://www.bastamag.net/Travail-dissimule-fraude-sur-les-etiquettes-les-multiples-abus-d-un-groupe-agro>